



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2018/65

**Objet : Emprunt complémentaire – Capitainerie du lac de Serre-Ponçon**  
**Chapitre 7.3 Emprunts**

L'an deux mille dix-huit, le 21 décembre 2018, à 16h50, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 21 décembre 2018

Date de convocation :  
Le 4 décembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :25  
(33 voix)  
En exercice : 25 (33 voix)  
Membres présents :17 (25  
voix)

Membres présents  
Vote(s) pour   
Vote(s) contre   
Abstention(s)

Secrétaire de séance :  
Mlle Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ; Mme **Sophie VAGINAY**, Vice Présidente ; **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du Budget ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical ; **M. Raymond HONORE**, Conseiller Syndical ; **Mlle Jessica GUIARD**, Conseillère Syndicale, **M. Yves LELONG**, conseiller Syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, conseiller syndical ; **M. Jacques GASQUET** Conseiller syndical suppléant de M. Pierre VOLLAIRE ; **M. Patrick PERNIN**, Conseiller Syndical ; **M. Yvan BOUGUYON** Conseiller Syndical suppléant de M. Jean Michel TRON ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Conseillère Syndicale, **Mme Carole CHAUVET**, Conseillère Syndicale ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale, **M Joël BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical, **M. Roger MASSE**, Conseiller Syndical

### Etaient représentés et excusés :

M. Christian DURAND donne pouvoir à Mlle Jessica GUIARD  
Mme Valérie GRENARD donne pouvoir à M. Victor BERENGUEL  
M. Jean CONREAUX, Mme Bénédicte FEROTIN, Mme Ginette MOSTACHI, M. Jean Louis GLEIZE, M. Pierre DOUSSOT, M. Georges GAMBAUDO, M. régis BOUCHACOURT,

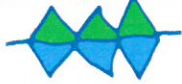
### Etaient invités et présents :

M. Pierre ROMANO, Conseiller Syndical Suppléant de M. Patrick PERNIN  
M. Thierry ALLAMANO CDV 05, Mrs Philippe CATELAIN et Stéphane RUSSO  
Syndicat des Professionnels de Serre-Ponçon

### Exposé des motifs :

Le Président informe l'assemblée de l'arrêté de subvention complémentaire de 150 000 € décidée par le Service « Mer » de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de la certification européenne « ports propres » et de la Charte régionale de développement des ports à laquelle le S.M.A.DE.SE.P. a pu souscrire par voie de conséquence. Si cette aide supplémentaire permet désormais de bénéficier d'une aide régionale de 1 003 000 €, elle demeure néanmoins inférieure à la prévision initiale de 150 000 €.

Au total, le Président constate que malgré les efforts de chacun, le plan de financement à priori définitif valorise une subvention globale de 2,63 M€ (pour 4,125 M€ HT de dépenses, soit 63,75%) en retrait de 203 000 €. L'écart de financement devrait être couvert, par la trésorerie capitalisée jusqu'à ce jour par l'établissement (Cf. note budgétaire) : l'opération est en effet aujourd'hui



conforme à son devis global prévisionnel qui intègre des marges budgétaires requises à l'évolution normale du chantier (révision des prix notamment).

Dans ces conditions, et même s'il détient une délégation générale jusqu'à 500 000 € d'emprunt, le Président souhaite questionner l'assemblée sur l'opportunité à souscrire un emprunt correspondant au maximum à ce différentiel budgétaire. Cet emprunt de 200 000 € maximum pourrait en effet permettre de conserver une trésorerie intéressante, gage d'agilité financière sur de nouvelles opérations à conduire (étude de maîtrise d'œuvre sur les équipements portuaires à venir). Par ailleurs, le fait de souscrire un emprunt sur le dossier « Capitainerie » pourrait aboutir à un endettement lissé sur une longue période (30 à 40 ans), ce qui sera très difficile à concrétiser sur des opérations habituelles (aménagement d'une plage ou d'un port, pour lesquels la durée d'emprunt aura du mal à dépasser 20 ans).

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- L'arrêté inter préfectoral n°05-2018 du 24 août 2018 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. et l'adhésion du département des Alpes-de-Haute-Provence ;

**CONSIDERANT :**

- L'évolution du plan de financement prévisionnel de la Capitainerie du lac de Serre-Ponçon, conduisant à une subvention globale inférieure de 203 000 €,
- L'intérêt stratégique de ne pas obérer les capacités de financements sur d'autres opérations pour l'exercice 2019 à venir,
- Le renforcement des ressources que le S.M.A.D.E.S.E.P. aura capacité à valoriser dès l'année prochaine (recettes portuaires, cotisations statutaires...)

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 21 décembre 2018 :**

- **APPROUVE** l'exposé du Président,
- **L'INVITE** en conséquence à rechercher les propositions que les établissements bancaires pourraient adresser au S.M.A.D.E.S.E.P. dans le cadre de la souscription d'un emprunt complémentaire de longue durée pour un montant de 200 000 € maximum,
- **PRECISE** que la contractualisation de cet emprunt éventuel ne pourra avoir lieu qu'au moment des orientations budgétaires 2019, voire même lors du vote du prochain budget primitif.

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Victor BERENGUEL**

